

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021**

**N° 2021-031**

**Finances - Budget Annexe Ateliers Relais – Budget primitif 2021- Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 22 Mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUIILLERIER, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Valérie LABOUACHRA, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

En exercice : 22  
Présents : 17  
Votants : 21

**Excusés :**

Pascal FOULON, Nicole BRUANDET, Bruno GUITTARD, Isabelle BRIARD, Marie-Françoise QUERE.

**Pouvoirs :**

Marie-Françoise QUERE à Dominique RENAULT.  
Bruno GUITTARD à Éric DODET  
Isabelle BRIARD à Charline MARTINEAU.  
Pascal FOULON à Frédéric CUIILLERIER.

**Secrétaires auxiliaires :** Célia VALERO et Aurélie ZARAGOZA.

N°2021-031

Finances - Budget Annexe Ateliers Relais – Budget primitif 2021- Approbation et autorisation de signer

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget primitif de l'Atelier Relais pour l'exercice 2021.

Le projet de budget 2021 s'élève à 102 714,93 € qui se répartissent ainsi :

- 39 481,14 € pour la section de fonctionnement,
- 63 233,79 € pour la section d'investissement.

Pour l'année 2021, il est prévu le changement d'un ventilateur-convecteur dans les bâtiments occupés par la société BICE (pour un montant de 5 400,00 €) et 8 500,00€ de travaux.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le budget primitif 2021 de l'Atelier Relais ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **30 MARS 2021**

Le Maire,  
  
Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le **30 MARS 2021**  
Et de l'affichage le **30 MARS 2021**  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.

  
